

Quel peut être le rôle d'une direction d'établissement ?

Bernard JOURDAIN

Résumé

Les changements climatiques sont maintenant présents dans notre quotidien. Les scientifiques aujourd'hui mesurent les gaz à effets de serre pour évaluer les émissions produites par les activités humaines. A travers les engagements politiques, il s'agit de réduire ces émissions de 20 % dans tous les domaines et l'hôpital n'échappe pas à ces objectifs.

L'activité hospitalière engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effets de serre ou GES. Afin d'agir, il est nécessaire que chaque établissement de santé ou institution puisse comptabiliser ses émissions et par là, l'impact de ses activités sur l'environnement.

Pour cela, la méthode appelée, Bilan Carbone, calcule cette évaluation et permet d'établir un diagnostic, pour ensuite déterminer les actions et les mesures concrètes et efficaces qui permettront de réduire ces émissions de manière significative. Mais l'hôpital ne pourra agir que sur les postes où il peut mettre en place des actions. Le bloc opératoire est un exemple de poste d'émission sur lequel on peut agir. Energies, déchets, gaz anesthésiants sont des points qu'il faudra analyser afin d'en diminuer les émissions. Mais pour lancer un Bilan Carbone, il faut l'engagement et le soutien de la direction générale pour porter cette démarche et la diffuser dans toutes les directions de l'établissement.